

FICHE 1

Prévalence et évolution des conduites suicidaires en France métropolitaine en 2021 – Résultats du Baromètre santé

Christophe Léon (Santé publique France)

Contexte

Le Baromètre santé de Santé publique France est la seule enquête en population générale adulte permettant de suivre l'évolution des conduites suicidaires déclarées : tentatives de suicide depuis le début des années 2000, et pensées suicidaires depuis 2010. Il s'appuie sur des échantillons aléatoires sélectionnés à partir d'une méthodologie comparable d'une vague d'enquête à l'autre¹. Les données de l'édition 2021 ont été recueillies par téléphone auprès d'un échantillon représentatif de 24 514 personnes âgées de 18 à 85 ans résidant en France métropolitaine et parlant le français (Soullier, *et al.*, 2022).

Les données du Baromètre santé permettent d'estimer la prévalence des pensées suicidaires et des tentatives de suicide, à partir de trois questions : « Au cours des douze derniers mois, avez-vous pensé au suicide ? », « Au cours de votre vie, avez-vous fait une tentative de suicide ? » et « Cette tentative a-t-elle eu lieu au cours des douze derniers mois ? »².

Cette fiche retrace les évolutions des conduites suicidaires depuis 2010 et les principaux facteurs sociodémographiques associés³. Une analyse descriptive des motifs déclarés à l'origine des conduites suicidaires, ainsi que de la prise en charge et de l'intentionnalité suicidaire, complètent ces premiers résultats.

1. Données disponibles concernant les conduites suicidaires pour les années 2000, 2005, 2010, 2014, 2017, 2020 et 2021, mais changement de formulation en 2010 de la question portant sur les pensées suicidaires.

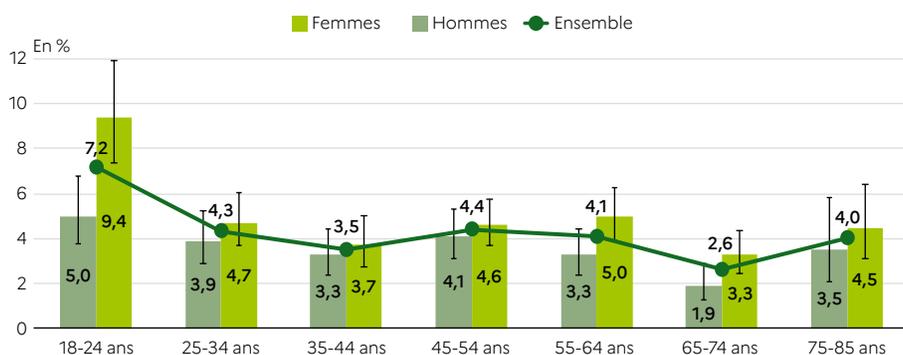
2. Les personnes qui répondent positivement sont interrogées sur les motifs (« Était-ce plutôt en rapport avec : des raisons professionnelles ; des raisons liées à la scolarité ; des raisons sentimentales ; des raisons familiales ; des raisons de santé ; des raisons financières ; d'autres raisons ? [Plusieurs réponses possibles] »), le recours à un tiers auprès de qui évoquer des pensées suicidaires (« En avez-vous parlé à quelqu'un ? » ; « À qui en avez-vous parlé ? »), ainsi que le soutien de l'entourage et le recours aux soins lors de la dernière tentative (« Estimez-vous avoir reçu le soutien nécessaire pour vous en sortir ? » ; « Êtes-vous allé(e) à l'hôpital ? » ; « Avez-vous été hospitalisé(e) pendant au moins une nuit ? » ; « Après votre sortie de l'hôpital, avez-vous bénéficié d'un suivi ? » ; « Par qui avez-vous été suivi(e) ? »).

3. Des résultats supplémentaires sont présentés dans le *Bulletin épidémiologique hebdomadaire* de Santé publique France (Léon, *et al.*, 2024).

Prévalence et évolution des pensées suicidaires

En 2021, 4,2 % des personnes âgées de 18 à 85 ans déclarent avoir eu des pensées suicidaires au cours des douze derniers mois, un taux nettement plus élevé chez les 18-24 ans que chez leurs aînés (7,2 % contre 2,6 % à 4,4 %) [graphique 1]. Les femmes sont aussi plus susceptibles de déclarer des idées suicidaires que les hommes (4,8 % contre 3,5 %). Toutefois, cet écart est principalement porté par les plus jeunes, seule classe d'âge pour laquelle la différence entre les femmes et les hommes est statistiquement significative (9,4 % contre 5,0 %).

Graphique 1 • Prévalence des pensées suicidaires déclarées par les personnes âgées de 18 à 85 ans au cours des douze derniers mois, selon le genre et la classe d'âge, en 2021



Note • Les bornes de l'intervalle de confiance à 95 % sont représentées par les barres verticales. La prévalence des pensées suicidaires au cours des douze derniers mois chez les hommes de 18 à 24 ans a 95 % de probabilité de se situer entre 3,7 % et 6,8 %.

Lecture • 7,2 % des personnes âgées de 18 à 24 ans déclarent avoir pensé à se suicider au cours des douze derniers mois (5,0 % des hommes et 9,4 % des femmes).

Champ • France métropolitaine, personnes âgées de 18 à 85 ans.

Source • Baromètre santé 2021 (Santé publique France).

La prévalence des pensées suicidaires déclarées au cours des douze derniers mois chez les personnes âgées de 18 à 74 ans⁴ a augmenté sur la période 2010-2014 (de 4,0 % à 5,0 %), puis a diminué entre 2014 et 2021 (de 5,0 % à 4,2 %) pour retrouver un niveau comparable à celui de 2010. On constate les mêmes évolutions parmi les hommes et les femmes.

La déclaration de pensées suicidaires a cependant évolué de façon spécifique chez les plus jeunes : stable entre 2010 et 2014, elle a plus que doublé entre 2014 et 2021 (de 3,3 % à 7,2 %). Cette augmentation est principalement portée par les femmes de 18 à 24 ans avec une prévalence multipliée par près de trois entre 2014 et 2021 (de 3,3 % à 9,4 %).

4. Le champ du Baromètre santé a porté sur les 18-75 ans jusqu'à la vague d'enquête 2019. Depuis, il inclut les personnes jusqu'à l'âge de 85 ans.

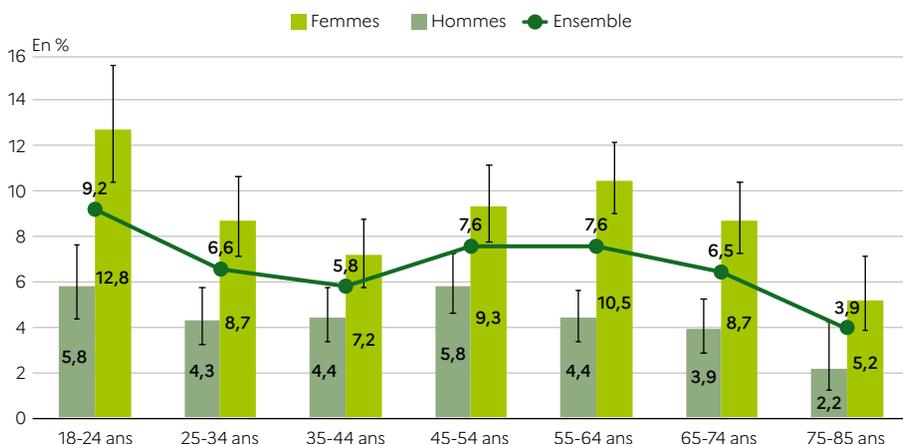
Prévalence et évolution des tentatives de suicide

Au cours de la vie

En 2021, 6,8 % des personnes de 18 à 85 ans déclarent avoir fait une tentative de suicide au cours de leur vie. Quelle que soit la tranche d'âge, la prévalence est plus élevée chez les femmes (8,9 %) que chez les hommes (4,5 %). C'est parmi les personnes âgées de 18 à 24 ans qu'elle est la plus importante (9,2 %), surtout chez les femmes (12,8 %) [graphique 2].

Parmi celles et ceux ayant déjà tenté de se suicider, 39 % déclarent avoir fait plus d'une tentative au cours de leur vie.

Graphique 2 • Prévalence des tentatives de suicide déclarées par les personnes âgées de 18 à 85 ans au cours de la vie, selon le genre et la classe d'âge, en 2021



Note • Les bornes de l'intervalle de confiance à 95 % sont représentées par les barres verticales. La prévalence des tentatives de suicide au cours de la vie chez les hommes de 18 à 24 ans a 95 % de probabilité de se situer entre 4,4 % et 7,6 %.

Lecture • 9,2 % des personnes âgées de 18 à 24 ans déclarent avoir tenté de se suicider au cours de leur vie (5,8 % des hommes et 12,8 % des femmes).

Champ • France métropolitaine, personnes âgées de 18 à 85 ans.

Source • Baromètre santé 2021 (Santé publique France).

La proportion de personnes âgées de 18 à 74 ans qui déclarent avoir déjà fait une tentative de suicide au cours de leur vie a augmenté sur la période 2010-2014, passant de 5,9 % à 7,3 %, puis s'est stabilisée aux alentours de 7,0 % entre 2017 et 2021.

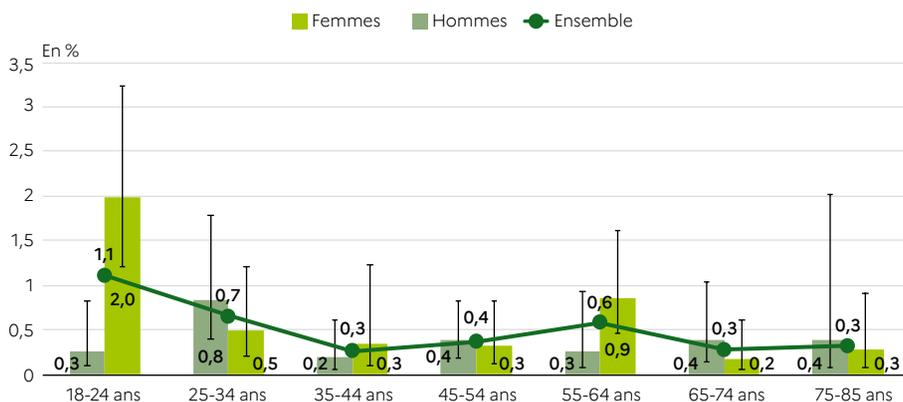
Chez les hommes, la prévalence des tentatives de suicide au cours de la vie a augmenté entre 2010 et 2014 (de 3,5 % à 5,1 %), puis s'est stabilisée en 2017 (4,4 %) et 2021 (4,7 %). Chez les femmes, la fréquence des tentatives de suicide reste à un niveau élevé : après avoir connu un maximum en 2017 (9,9 %), elle présente un niveau comparable en 2021 (9,3 %).

La part des jeunes de 18 à 24 ans qui ont tenté à leurs jours au cours de la vie a presque doublé entre 2010 et 2021 (de 4,9 % à 9,2 %) ; une tendance identique chez les hommes (de 2,8 % à 5,8 %) et chez les femmes (pour lesquelles la prévalence était et reste à un niveau bien supérieur, passant de 7,1 % à 12,8 %). Pour les autres tranches d'âge, seule la proportion de tentatives de suicide au cours de la vie chez les hommes âgés de 65 à 74 ans a augmenté entre 2010 et 2021 (de 1,1 % à 3,9 %).

Au cours des douze derniers mois

En 2021, 0,5 % des individus déclarent avoir fait une tentative de suicide au cours des douze mois précédant l'enquête. Aucune différence statistiquement significative n'est relevée selon le genre (0,4 % des hommes et 0,6 % des femmes), sauf pour les personnes âgées de 18 à 24 ans où la prévalence observée chez les femmes est nettement supérieure à celle observée chez les hommes (2,0 % contre 0,3 %). Ainsi, si le taux des tentatives de suicide au cours des douze derniers mois est élevé chez les personnes âgées de 18 à 24 ans (1,1 %) par rapport aux autres classes d'âge, il est surtout porté par la prévalence observée chez les femmes de cette tranche d'âge (graphique 3).

Graphique 3 • Prévalence des tentatives de suicide déclarées par les personnes âgées de 18 à 85 ans au cours des douze derniers mois, selon le genre et la classe d'âge, en 2021



Note - Les bornes de l'intervalle de confiance à 95 % sont représentées par les barres verticales. La prévalence des tentatives de suicide au cours des douze derniers mois chez les hommes de 18 à 24 ans a 95 % de probabilité de se situer entre 0,1 % et 0,8 %.

Lecture - 1,1 % des personnes âgées de 18 à 24 ans déclarent avoir tenté de se suicider au cours des douze derniers mois (0,3 % des hommes et 2,0 % des femmes).

Champ - France métropolitaine, personnes âgées de 18 à 85 ans.

Source - Baromètre santé 2021 (Santé publique France).

Le niveau des tentatives de suicide survenues au cours des douze derniers mois reste stable en 2021 (0,5 %) par rapport à celui observé en 2017 (0,4 %) et après avoir connu un pic en 2014 (0,8 % contre 0,5 % en 2010)⁵. Chez les hommes, le taux de tentatives est relativement stable malgré un pic observé en 2014 (0,7 % contre 0,3 % en 2010). Chez les femmes, une baisse significative est observée entre 2014 (0,8 %) et 2017 (0,5 %) pour retrouver en 2021 un niveau semblable à celui observé en 2010 (0,6 %).

Les personnes ayant eu des conduites suicidaires évoquent le plus souvent des raisons familiales

À l'origine des pensées suicidaires

En 2021, les personnes qui déclarent avoir pensé à se suicider citent le plus souvent les raisons « familiales » (44 %). Viennent ensuite les raisons « sentimentales » (30 %), de « santé » (28 %), « professionnelles » (26 %) et « financières » (21 %).

Les femmes associent davantage que les hommes leurs pensées suicidaires à des raisons « familiales » (50 % contre 35 %) ou de « santé » (31 % contre 24 %). En revanche, les hommes les associent plus souvent que les femmes à des raisons « professionnelles » (32 % contre 22 %).

Par rapport aux autres tranches d'âge, les personnes de 18 à 24 ans citent davantage des raisons « familiales » (55 %) et des raisons « sentimentales » (51 %), et celles de 25 à 34 ans citent plus souvent des raisons « professionnelles » (35 %). 38 % des étudiants entre 18 et 34 ans évoquent « la scolarité ».

À l'origine des tentatives de suicide

Les personnes ayant fait une tentative de suicide⁶ citent également majoritairement les raisons « familiales » (53 %). Viennent ensuite les raisons « sentimentales » pour plus d'un tiers des personnes concernées (39 %) et, dans des proportions moindres, des raisons « professionnelles » (12 %), « liées à la scolarité » (12 % des étudiants), de « santé » (11 %) et « financières » (10 %).

Les femmes associent plus souvent que les hommes leur tentative de suicide à des raisons « familiales » (59 % contre 38 %). De leur côté, les hommes expriment plus fréquemment que les femmes des raisons « sentimentales » (49 % contre 35 %) ou « professionnelles » (16 % contre 10 %).

Les personnes âgées de 18 à 24 ans et de 25 à 34 ans citent davantage que les autres tranches d'âge des raisons « liées à la scolarité » (respectivement 40 % et 22 % des étudiants de ces tranches d'âge). Celles de 45 à 54 ans citent davantage des raisons « sentimentales » (47 %), tandis que celles de 55 à 64 ans évoquent des raisons « professionnelles » (17 %).

5. Les faibles prévalences observées ne permettent pas d'avoir des effectifs suffisants pour mesurer les évolutions selon la tranche d'âge des personnes interrogées.

6. Les personnes ayant fait plusieurs tentatives de suicide sont interrogées au sujet de leur dernière tentative.

Les personnes qui déclarent avoir des pensées suicidaires en parlent plus qu'avant

En 2021, 64 % des personnes ayant eu des pensées suicidaires dans l'année déclarent en avoir parlé à quelqu'un⁷. Les femmes parlent davantage de leurs pensées suicidaires que les hommes (71 % contre 55 %), tout comme les personnes âgées de 35 à 44 ans (74 %). Dans la majorité des cas, l'interlocuteur de la personne ayant eu des pensées suicidaires était un professionnel de santé (69 %) ou un membre de la famille (52 %). Les femmes déclarent plus souvent que les hommes avoir parlé à un professionnel de santé (72 % contre 63 %), tandis que les personnes âgées de 18 à 24 ans déclarent davantage avoir parlé à un ami (70 %), celles de 55 à 64 ans à un professionnel de santé (84 %) et celles de 25 à 34 ans à un membre de leur famille (64 %).

La proportion de personnes qui déclarent avoir parlé de leurs pensées suicidaires a nettement augmenté entre 2017 et 2021 chez les personnes âgées de 18 à 74 ans (de 47 % à 65 %). Cette hausse concerne principalement le fait d'en avoir parlé à un professionnel de santé (de 54 % à 70 %), et s'observe aussi bien chez les hommes que chez les femmes. Chez les jeunes de 18 à 24 ans, le fait de parler de ses pensées suicidaires a augmenté entre 2010 et 2014 (de 53 % à 76 %) et se maintient à un niveau élevé en 2021 (67 %).

Par ailleurs, un peu plus de la moitié des personnes ayant tenté de se suicider (57 %) estiment avoir reçu le soutien nécessaire pour s'en sortir lors de leur dernière tentative. C'est le cas pour 63 % des hommes et 55 % des femmes. Ces chiffres sont comparables à ceux observés en 2017 chez les personnes âgées de 18 à 75 ans.

Un quart des tentatives de suicide n'ont pas donné lieu à une prise en charge ou à un suivi

Plus de la moitié des individus qui déclarent avoir fait une tentative de suicide (58 %) disent s'être rendus à l'hôpital. Parmi ceux-ci, 89 % ont été hospitalisés au moins une nuit et 57 % ont bénéficié d'un suivi après leur sortie de l'hôpital⁸ : 70 % par un psychiatre, 41 % par un psychologue, 32 % par un médecin traitant et 14 % par un infirmier. Une proportion plus importante de femmes que d'hommes se sont rendues à l'hôpital à la suite de leur dernière tentative de suicide (60 % contre 53 %), tout comme les personnes âgées de 45 à 54 ans (67 %) par rapport à celles de 18 à 24 ans (33 %). Les personnes âgées de 18 à 24 ans et de 25 à 34 ans déclarent plus souvent avoir été suivies par un psychologue après leur sortie de l'hôpital (respectivement 69 % et 60 %).

7. Si la personne dit en avoir parlé à quelqu'un, alors il lui est demandé si elle en a parlé à « un professionnel de santé ; une personne faisant partie d'un groupe d'aide ou d'une association ; un membre de votre famille ; un ou une ami(e) ; un ou une collègue de travail ; une assistante sociale ; un homme de foi ; autre », avec plusieurs réponses possibles.

8. Si la personne dit avoir bénéficié d'un suivi à la sortie de l'hôpital, il lui est alors demandé si elle a été suivie par « un médecin traitant ; un psychiatre ; un psychologue ; un psychothérapeute (psychanalyste...) ; un infirmier ; une association ; une cellule de recontact ; un groupe d'aide ; autre », avec plusieurs réponses possibles.

Parmi les personnes qui ne se sont pas rendues à l'hôpital à la suite de leur tentative de suicide, 45 % déclarent avoir été suivies par un médecin ou un « psy »⁹, sans différence selon le genre ou l'âge. Au total, parmi les personnes ayant fait au moins une tentative de suicide au cours de leur vie, 24 % déclarent ne pas être allées à l'hôpital et ne pas avoir été suivies. Ce chiffre atteint 41 % chez les personnes âgées de 18 à 24 ans.

Plus d'une personne sur deux ayant fait une tentative de suicide la désigne comme un appel à l'aide

En 2021, parmi les personnes ayant tenté de se suicider, 32 % déclarent qu'elles étaient décidées à mourir mais ont survécu « par chance », 15 % qu'elles souhaitaient vraiment mourir tout en sachant que le moyen utilisé n'était pas le plus efficace et 53 % désignent leur tentative de suicide comme un appel à l'aide sans véritable intention de mourir. Si aucune différence significative selon le genre n'est observée, l'intentionnalité de mourir est en revanche plus marquée chez les personnes âgées de 75 à 85 ans : la moitié déclare avoir survécu par chance. Celles âgées de moins de 45 ans désignent plus souvent la tentative de suicide comme un appel à l'aide sans avoir vraiment l'intention de mourir (de 54 % chez les 18-24 ans à 58 % chez les 35-44 ans). Les personnes âgées de 18 à 24 ans déclarent plus souvent que les autres tranches d'âge avoir eu l'intention de mourir sans avoir recours au moyen le plus efficace (26 %).

Facteurs sociodémographiques associés aux conduites suicidaires

Dans les pensées suicidaires

En 2021 et à caractéristiques sociodémographiques comparables, les femmes sont significativement plus à risque que les hommes d'avoir eu des pensées suicidaires au cours des douze derniers mois, tout comme les personnes vivant seules par rapport à celles vivant en couple avec enfant(s)¹⁰. C'est également le cas des personnes au chômage ou inactives (dont les retraités et les étudiants), par rapport à celles en emploi. Dans le même ordre d'idées, plus les personnes perçoivent leur situation financière comme difficile, plus le risque de pensées suicidaires augmente.

Toujours à caractéristiques comparables, chez les femmes, le fait d'être âgée de moins de 55 ans est davantage associé aux pensées suicidaires dans l'année.

9. Psychiatre, psychologue ou psychothérapeute.

10. Deux régressions logistiques séparées ont été conduites pour les femmes et pour les hommes, avec les variables explicatives suivantes : la tranche d'âge au moment de l'enquête, le niveau de diplôme, la structure du ménage, la situation financière perçue et la situation professionnelle. Les *odds ratio* sont calculés à partir des estimations du modèle et sont donc ajustés sur l'ensemble des autres variables du modèle (Léon, *et al.*, 2024).

Parmi les hommes uniquement, les pères de famille monoparentale sont plus à risque d'avoir eu des pensées suicidaires dans l'année par rapport aux hommes vivant en couple avec enfant(s).

Dans les tentatives de suicide

Les facteurs de risque associés aux tentatives de suicide au cours de la vie sont similaires à ceux concernant les pensées suicidaires : le fait d'être une femme, de vivre seul plutôt qu'en couple avec enfant(s), de percevoir sa situation financière comme difficile. De plus, les personnes ayant un niveau de diplôme inférieur au baccalauréat sont, toutes choses égales par ailleurs, plus à risque de déclarer une tentative de suicide que celles diplômées du supérieur¹¹.

Si les femmes en inactivité professionnelle (y compris étudiantes, retraitées, au foyer) sont plus à risque de déclarer une tentative de suicide que celles qui ont un emploi, les femmes âgées de 75 à 85 ans déclarent, quant à elles, un taux de tentatives de suicide plus limité que les autres.

Ce risque est relativement plus élevé chez les hommes au chômage que chez ceux qui occupent un emploi. C'est également le cas pour les hommes vivant au sein d'une famille monoparentale par rapport à ceux qui sont en couple avec enfant(s), et pour les hommes de 18 à 24 ans et de 35 à 54 ans comparativement à ceux de 75 à 85 ans.

Synthèse et limites

Selon le Baromètre santé 2021, 4,2 % des personnes âgées de 18 à 85 ans déclarent avoir pensé à se suicider au cours des douze derniers mois, 6,8 % ont fait une tentative de suicide au cours de leur vie, et 0,5 % au cours des douze derniers mois. Proportionnellement, les femmes sont plus nombreuses que les hommes à déclarer des conduites suicidaires. Le suivi des indicateurs sur la période 2017-2021 indique une augmentation importante de la prévalence des pensées suicidaires au cours des douze derniers mois et des tentatives de suicide au cours de la vie chez les personnes âgées de 18 à 24 ans. Les prévalences élevées chez les jeunes adultes constituent un changement important puisqu'elles étaient inférieures ou comparables à celles des autres tranches d'âge de la population dans les Baromètres santé qui ont précédé la pandémie de Covid-19 (Beck, *et al.* 2011 ; Léon, *et al.* 2019).

Selon les données du Baromètre santé – disponibles uniquement pour les 18-75 ans jusqu'en 2019 –, la part des personnes ayant eu des pensées suicidaires et qui déclarent en avoir parlé à quelqu'un a nettement augmenté depuis 2017. En revanche, près d'une personne sur quatre n'a pas été prise en charge à l'hôpital et n'a pas été suivie à la suite de sa dernière tentative de suicide, cette proportion atteignant 41 % chez les personnes âgées de 18 à 24 ans.

11. C'est aussi le cas, uniquement chez les femmes, de celles qui ont un niveau de diplôme équivalent au baccalauréat.

Le fait d'être une femme, d'être au chômage ou inactif, d'avoir un niveau de diplôme inférieur au baccalauréat, de vivre seul ou d'élever seul un enfant, de percevoir sa situation financière comme difficile sont des facteurs de risque associés aux conduites suicidaires.

Les données du Baromètre santé sont issues d'un échantillon de taille importante, constitué de manière aléatoire, en suivant un protocole d'appels destiné à maximiser les chances de chaque individu d'être joint au téléphone et interrogé (utilisation du téléphone portable, insistance des appels, argumentation des enquêteurs). Ce protocole permet d'assurer une bonne représentativité des comportements les plus à risque, et notamment des conduites suicidaires.

Certaines limites de l'enquête doivent néanmoins être considérées. Tout d'abord, l'enquête n'interroge pas les moins de 18 ans¹², très concernés par les tentatives de suicide, notamment les jeunes filles (Hazo, et al. 2024). Ensuite, les questions abordant la thématique du suicide demandent aux personnes enquêtées un effort de remémoration d'événements potentiellement anciens, douloureux ou embarrassants. Cela peut générer des biais de mémorisation (nécessité de repenser à des souvenirs occultés) ou de désirabilité sociale (se présenter sous un jour plus favorable à l'enquêteur), dont l'intensité peut varier en fonction des caractéristiques sociales ou psychologiques des enquêtés. Cependant, ils sont constants d'une vague d'enquête à l'autre, ce qui permet d'effectuer des comparaisons temporelles. Enfin, il n'a pas été possible d'analyser les facteurs explicatifs associés aux tentatives de suicide au cours des douze derniers mois dans la mesure où l'effectif de personnes concernées n'était pas suffisant en 2021.

Références bibliographiques

- **Beck, F., et al.** (2011). Tentatives de suicide et pensées suicidaires en France en 2010. *Bulletin épidémiologique hebdomadaire*, 47-48, p. 488-492.
- **Hazo, J.-B., et al.** (2024). Hospitalisations pour geste auto-infligé : une progression inédite chez les adolescentes et les jeunes femmes en 2021 et 2022. DREES, *Études et Résultats*, 1300.
- **Léon, C., Chan-Chee, C., du Roscoät, E.** (2019). Baromètre de Santé publique France 2017 : tentatives de suicide et pensées suicidaires chez les 18-75 ans en France. *Bulletin épidémiologique hebdomadaire*, 3-4, p. 38-47.
- **Léon, C., du Roscoät, E, Beck, F.** (2024). Prévalence des pensées suicidaires et tentatives de suicide chez les 18-85 ans en France : résultats du Baromètre santé 2021. *Bulletin épidémiologique hebdomadaire*, 3, p. 42-56.
- **Soullier, N., Richard, J.-B., Gautier, A.** (2022). Baromètre de Santé publique France 2021. Méthode. Santé publique France, *Études et enquêtes*.

12. Pour les moins de 18 ans, voir la fiche 2 et la section 3 du dossier 3.